



Place d'une signature sur une pétition

Par **zioum**, le **31/03/2011** à **20:31**

Bonjour à tous,
Un ami m'a raconté qu'une pétition circulait dans une entreprise à l'encontre d'une employée qui n'effectue pas son travail correctement.
Certains signataires, par manque de place sur la feuille, ont signé en haut de la page, avant le texte.
Aussi, me demandais-je la validité juridique d'une signature placée avant un texte ? Pour moi, une signature doit être placée après mais pas avant ?
Y a-t-il un texte qui peut le confirmer ?
D'avance merci pour votre aide.

Par **mimi493**, le **31/03/2011** à **21:02**

non, aucun texte

Par **zioum**, le **31/03/2011** à **21:04**

Merci pour votre réponse !
Je trouve bizarre que rien ne réglemente la position de la signature, elle vient normalement valider les termes d'un écrit, donc sa position à une importance à mon avis.